



# PROGRAMME PREVENIR LES PATHOLOGIES DU BATIMENT

Cette formation valide 14 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

## Objectifs

- Analyser les désordres pathologiques du bâtiment
- Déterminer les remèdes appropriés
- Adopter une posture préventive de la pathologie des bâtiments



## Contenu de la formation

### Définir la composition du bâtiment et les pathologies associées

La constitution du bâtiment : la structure et son enveloppe  
La résistance du bâtiment  
Les différentes fonctions du bâtiment  
La classification des bâtiments  
La datation des bâtiments

### Prévenir et gérer les pathologies

Déterminer les pathologies des structures et fondations  
La qualité des sols et sous-sols  
Les infrastructures et fondations profondes et superficielles  
Les superstructures porteuses  
Les murs de soutènement  
Les altérations des charpentes en bois, métal ou béton

## DUREE

Deux jours (14 heures)  
soit 7 heures par jour

## DATES

Voir calendrier

## PRÉ REQUIS

Aucun

## TARIF

450 euros TTC

Cerner les origines des pathologies  
Identifier les causes, les manifestations et les remèdes possibles

La couverture du bâtiment

Le second oeuvre

La pathologie des équipements

La plomberie et les canalisations

Étude de cas : analyse de désordres relatifs aux fondations et aux infrastructures

Les problèmes d'humidité dans le bâtiment

L'isolation thermique

L'acoustique

Exercice d'application : à partir de désordres nommés, détermination des remèdes possibles et préconisation d'une méthode de prévention

Les espaces extérieurs et la voirie

Les matériaux et techniques de construction

Les catastrophes naturelles et la pollution : séismes, sécheresse, inondation...

Analyser le diagnostic

Gérer les éventuels sinistres

Prioriser les interventions en hiérarchisant les dommages

Étude de cas : à partir d'un diagnostic, définition du plan d'intervention et de la graduation des priorités



### DUREE

Deux jours (14 heures)  
soit 7 heures par jour

### DATES

Voir calendrier

### PRÉ REQUIS

Aucun

### TARIF

450 euros TTC



## Mesurer les aspects techniques et réglementaires

La question de la non-conformité en matière d'accessibilité ou de sécurité

L'amiante, le plomb, le gaz

Les assurances à souscrire

Les types de responsabilités pouvant être mises en oeuvre

Les normes, règles et DTU

Le devoir de conseil et ses conséquences en cas de non-respect

Les limites de la compétence

## QUESTIONNAIRE DE FIN DE FORMATION

### DUREE

Deux jours (14 heures)  
soit 7 heures par jour

### DATES

Voir calendrier

### PRÉ REQUIS

Aucun

### TARIF

450 euros TTC

